



La

Lettre

N° 12
juillet 2018

DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR LA LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS

Annoncée initialement au printemps 2018, la préparation de la Loi d'orientation des mobilités (LOM) entre dans sa dernière ligne droite. Il faudra toutefois encore patienter jusqu'à la rentrée pour connaître avec précision ses contours et les derniers arbitrages en matière de programmation et de financement des infrastructures.

Programmer... et suivre la réalisation

Début février, le Conseil d'orientation des infrastructures (COI), dont Bruno Cavagné assure la vice-présidence, a rendu un rapport destiné à éclairer l'Etat sur différents choix de trajectoires de programmation pour les infrastructures de transport.

La ministre des Transports, Elisabeth Borne, plaide depuis plusieurs mois pour un scénario 2 « + », c'est-à-dire le scénario intermédiaire du COI complété par la programmation des grands projets européens (Canal Seine Nord Europe et liaison ferroviaire Lyon-Turin). Cependant, l'issue des discussions interministérielles reste encore incertaine. Seule certitude, du niveau qui sera retenu dépendra le rythme de réalisation de nombreux programmes (entretien routier ou ferroviaire, CPER, appels à projets...).

Quant au COI, son existence devrait être pérennisée. Il sera notamment chargé du suivi de la réalisation de la programmation en établissant un bilan annuel et quinquennal. Un des enjeux à venir sera aussi pour le COI de participer à l'élaboration des programmations suivantes et plus largement de devenir une instance de dialogue au service de la politique d'infrastructures du pays.

De nouvelles recettes pour les infrastructures ?

C'est la première fois en France qu'une loi de programmation en matière d'infrastructures de transport sera votée. Toutefois, pour être crédible, la trajectoire qui sera retenue doit être associée à l'affectation de ressources financières. Pour réaliser le scénario 2, l'instauration d'une nouvelle recette pour compléter le budget de l'AFITF est nécessaire. Pour l'heure, la création d'une vignette temporelle pour les poids-lourds a les faveurs du ministère. Elle pourrait générer environ 500 M€ par an. Mais il faudra encore du courage et de la détermination politique pour vaincre les réticences de Bercy et porter une programmation à la hauteur des besoins !

LES ASSISES DE L'EAU : DES ANNONCES AU COMPTE-GOUTTE

Les Assises de l'eau, annoncées par le Président de la République lors du Congrès des maires en novembre 2017, visent à relancer l'investissement sur les réseaux d'eau. Le Président de la FNTP, Bruno Cavagné, ainsi que ceux des Canalisateurs et de l'UIE, participent à son comité de pilotage, présidé par Sébastien Lecornu.

Une première phase des Assises, lancée en mai et centrée sur le petit cycle de l'eau, doit se clôturer le 17 juillet. Une seconde, traitera à l'automne des problématiques liées grand cycle de l'eau.

La FNTP milite pour un doublement du rythme de renouvellement des réseaux et une meilleure connaissance du patrimoine de l'eau des collectivités locales. Pour être réussies, ces Assises doivent permettre de dégager les ressources nécessaires pour un plan d'investissement d'amélioration de la qualité des infrastructures de l'eau de l'ensemble des collectivités, au-delà d'un plan d'urgence aux collectivités les plus en difficulté. L'Etat devra notamment se prononcer sur les budgets des Agences de l'eau et leur orientation vers les priorités liées au renouvellement des réseaux.



FEDERATION NATIONALE
DES TRAVAUX PUBLICS

3, rue de Berri
75008 PARIS

01 44 13 31 44

#FranchementRespect :

LES TP ENTRENT EN CAMPAGNE !

La FNTP va lancer en septembre une vaste campagne de communication qui présentera 3 grandes caractéristiques :

1. C'est une campagne qui visera à renforcer l'attractivité du secteur auprès des jeunes qui n'ont pas encore choisi leur orientation.
2. On en mesurera les résultats par l'accroissement du nombre de candidatures dans nos écoles et centres de formation.
3. Elle va attirer l'attention des jeunes en allant les chercher sur ce qu'ils aiment, en l'occurrence la musique et en déclinant les valeurs qui les mobilisent, en l'occurrence la fierté et le respect. D'où la signature de cette campagne : **#FranchementRespect**.

Aller chercher les jeunes là où ils sont

Cette campagne se déclinera sur un rap avec des visuels mettant en valeur nos ouvrages de TP et les visages de nos salariés. Le rap est la partie émergée de l'iceberg mais à partir de septembre, le déploiement de la campagne va se dérouler tous azimuts :

- Avec une campagne sur les écrans que regardent les jeunes (c'est à dire leur smartphone, leur tablette),
- Avec des concours sur les réseaux sociaux (par exemple, écris la punchline -la phrase choc en langage hip hop- qui va décrire ton futur métier),

- Un partenariat avec Skyrock,
- Des actions avec l'éducation nationale (cf article ci-après).

Agir tous azimuts

Cette campagne fonctionnera d'autant mieux que les entrepreneurs s'impliqueront concrètement dans son déploiement :

- En la relayant : autocollant **#FranchementRespect**, relai sur vos propres réseaux sociaux.

En vous impliquant et en emmenant avec vous vos salariés : on vous proposera par exemple de donner la parole vidéo à vos salariés, de publier vos photos de chantier déclinant le **#FranchementRespect** sur le compte Instagram de la Fédération. On vous sollicitera également pour accueillir des jeunes en stage classe de 3^e (Cf. ci-dessous) pour ouvrir vos chantiers à la visite, pour désigner des ambassadeurs...

Il faut que l'on se donne tous les moyens pour rendre notre belle profession attractive car la concurrence est intense entre les métiers. Pour exister et faire bouger les lignes, il faudra faire feu de tout bois. Nous nous engageons dans une action de long terme. Nous ferons un premier bilan au printemps prochain.

STAGE D'OBSERVATION EN CLASSE DE 3^e : LES TP S'ENGAGENT

L'Education nationale a la volonté de renforcer la relation Ecole-Entreprise. Le stage d'observation obligatoire pour les collégiens de 3^e participe à cet objectif. Il est le premier contact avec le monde professionnel et peut être décisif dans le choix d'orientation du jeune. Or, pour beaucoup de jeunes qui ne bénéficient pas de réseau familial, trouver un stage relève du parcours du combattant.

Les instances de la FNTP viennent de prendre la décision de mettre en œuvre un dispositif pour aider les jeunes à trouver leur stage dans les entreprises de TP.

Une opération d'envergure : 16 000 jeunes concernés

C'est une opportunité pour les entreprises de TP de mieux faire connaître aux jeunes nos métiers, de lutter contre les stéréotypes, de les initier au fonctionnement des entreprises et des chantiers... et de susciter des vocations.

La FNTP s'engage auprès du ministre de l'Education nationale, Jean-Michel Blanquer, à accueillir, au cours de

l'année scolaire 2018-2019, 16 000 jeunes de troisième dans ses entreprises.

Un projet de convention avec Jean-Michel Blanquer à la rentrée

La signature d'une convention de partenariat entre Bruno Cavagné et le ministre Blanquer en septembre permettra de valoriser l'engagement des entreprises de Travaux Publics. L'Education nationale devra de son côté s'engager à faire connaître nos offres dans les collèges.

Comment y participer ?

Vous devrez déposer vos offres de stage sur fntp.fr.

Pour vous aider dans votre démarche, la FNTP mettra à votre disposition un kit d'accueil du jeune en cours d'élaboration avec des entreprises des TP et des enseignants de l'Education nationale.

VALORISEZ VOTRE ENTREPRISE... ET LES TRAVAUX PUBLICS

La FNTP est co-organisatrice avec le Moniteur de deux événements qui ont comme objectif : de mettre en valeur des entreprises innovantes, et ce quelle que soit leur taille et leur métier ; de rendre le secteur attractif à travers ses performances et ses réussites et on rejoint, par ces trophées, les objectifs de la campagne #FranchementRespect.

Trophées des TP : innovation et performance

Les premiers trophées sont les Trophées des TP. Vous les connaissez, nous avons remis les derniers au Forum 2017. Les entreprises peuvent candidater dans 6 catégories : technique et recherche ; matériels et usages ; performance environnementale et énergétique ; prévention ; initiatives RH et jeunes pousses. Elles ont jusqu'au 26 septembre pour déposer des dossiers que nous avons voulu les plus simples possibles pour favoriser la remise de candidatures du plus grand nombre d'entreprises. Et nous remettrons ces trophées le 11 décembre au cours de la grande Journée de l'Innovation de la Fédération. Le Moniteur médiatisera fortement ces trophées.

Mettez en valeur les trajectoires de vos salariés

Deuxième type de trophées les Trophées TRAJECTOIRES BTP. La Fédération s'associe à cette opération pour deux raisons :

1. Parce qu'il s'agit de primer au sein des entreprises des hommes et des femmes pour le parcours qu'ils ont effectué dans notre profession et qu'en cela, on retrouve l'ADN des TP : permettre à chacun de développer son potentiel et ainsi évoluer.
2. Parce que c'est une opération qui donnera lieu à une forte valorisation auprès des écoles d'ingénieurs et que là aussi cela participera aussi à l'attractivité du secteur.

N'hésitez pas à déposer des dossiers, toutes les entreprises de TP sont concernées. C'est une opportunité de valoriser votre entreprise, de développer votre notoriété, de faire aussi une opération de communication interne... et de participer à diffuser une image positive des Travaux Publics.

[Plus d'information sur notre site internet](#)



LES RENDEZ-VOUS POLITIQUES 2018 DE BRUNO CAVAGNÉ

avril 2018

- 3 Michel CADOT, Préfet de la région Ile-de-France
- 10 Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'Éducation nationale
- 18 Valérie RABAULT, Présidente du Groupe Nouvelle Gauche à l'Assemblée nationale

mai 2018

- 14 Visite de l'usine ENERCON à Longueil-Sainte-Marie (Oise) avec Muriel PENICAUD, ministre du Travail
- 16 Jean-Baptiste LEMOYNE, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères
- 28 Edouard PHILIPPE, Premier ministre
- 30 Comité de Pilotage des Assises de l'Eau,

présidé par Sébastien LECORNU, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire
Valérie PECRESSE, Présidente de la Région Ile de France

juin 2018

- 5 Dîner Gérald DARMANIN, ministre de l'Action et des Comptes publics
- 13 Sébastien LECORNU, secrétaire d'Etat à la Transition écologique
- 14 Elisabeth BORNE, ministre des Transports
- 26 Dîner Carole DELGA, Présidente de la région Occitanie
- 28 Matinale La Tribune avec Valérie PECRESSE

juillet 2018

- 2 Alexis KOHLER, secrétaire général de l'Elysée

AVRIL À JUILLET 2018

CONNAISSEZ-VOUS LES NOUVEAUX SERVICES DE LA FÉDÉRATION ?

Certificats de signature électronique

La FNTP renforce son assistance aux entreprises en vue de l'échéance du 1er octobre 2018 et de la passation obligatoire des marchés par voie dématérialisée. Les réunions d'information en région s'accroissent en partenariat avec les FRTP. Les maîtres d'ouvrage et éditeurs de plateformes y sont associés. Il est évidemment essentiel que les entreprises et les acheteurs progressent ensemble dans ce domaine. Ces réunions permettent d'échanger sur des questions très concrètes et de procéder à des démonstrations (utilisation des services disponibles sur les plateformes des acheteurs, vérifications techniques à opérer, etc.)

La FNTP est également en contact étroit avec les services de Bercy pour relayer les préoccupations des entreprises et sécuriser les procédures après le 1er octobre prochain (situation des « zones blanches », rôle des copies de sauvegarde, etc.).

Enfin, depuis le mois de juin 2018, les entreprises de la FNTP peuvent commander un certificat de signature électronique CERTEUROPE à des conditions avantageuses via la plateforme www.e-btp.fr. Les FRTP et les Délégations locales des Travaux Publics sont désormais habilitées à délivrer ce certificat en mains propres à la personne titulaire du certificat, conformément au niveau de sécurité requis dans les marchés publics.

Nous vous incitons à anticiper votre équipement afin d'éviter tout engorgement lors du basculement vers une utilisation obligatoire.

Hotline accidents du travail et maladies professionnelles

Vous êtes une entreprise adhérente, vous disposez d'un service en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle.

Ce service, gratuit pour les adhérents, vous apporte un appui juridique et une expertise médicale pour :

- vous aider à établir la déclaration d'accident du travail ou à la rédaction d'une lettre de réserves au moment d'une demande de reconnaissance de maladie professionnelle jusqu'à la décision de prise en charge par la CPAM ;
- vous accompagner lors d'un accident grave (éléments à préparer, conseil et assistance en cas de garde à vue...).

L'enjeu humain est important. L'analyse des AT ou des MP fait avancer la prévention de la santé-sécurité. Juridiquement, l'attention accordée aux premiers documents rédigés peut

permettre d'anticiper les risques de faute inexcusable. L'enjeu économique est double : un coût direct via l'augmentation des cotisations et un coût indirect sur la production et l'image de l'entreprise.



Plateforme de cautions de ligne Euler Hermes

Dans un contexte de reprise de l'activité Travaux Publics et donc de tensions potentielles sur les trésoreries, Euler Hermes et la FNTP ont établi un partenariat visant à faciliter l'accès aux cautions électroniques pour les entreprises membres de la Fédération.

La plateforme ehcaution.fr permet l'émission en ligne des cautions. Elle est accessible avec les autres ressources du « kit contractuel » proposées sur le site de la FNTP.

Passeport TP BIM !

Et si le numérique était la clé de l'avenir de votre entreprise ?

La FNTP propose le premier parcours d'(In)Formation consacré à la transformation numérique des entreprises de Travaux Publics. Destiné aux dirigeants d'entreprises, le Passeport TP BIM donne les clés pour saisir toutes les opportunités du numérique pour vos équipes et sur les chantiers.

Une session est organisée près de chez vous par votre fédération régionale prochainement.

[Découvrez les détails de l'offre sur www.fntp.fr](http://www.fntp.fr) (onglet « outils »).



ÉDITION JUILLET 2018

Toute utilisation, totale ou partielle de cette publication, à des fins autres qu'un usage privé, est interdite sans l'autorisation expresse et préalable de la FNTP. Toute utilisation autorisée de cette publication devra mentionner sa source.

LES TRAVAUX PUBLICS

Réinvestissons la France : pour restaurer la cohésion territoriale, renforcer la compétitivité et réussir la transition énergétique.

À LA UNE

Intervention d'Emmanuel Macron, Président de la République Française
11 mai 2017 | **VIDÉOS**

@FNTP_INFO

28 mars 2017

Guides Cautions et garanties dans les marchés de travaux
25 Avr 2017 | **INTERVENTIONS DU PRÉSIDENT**

Identification professionnelle et nomenclature
25 Avr 2017 | **RECOMMANDATIONS**

Guide Activité Partielle
25 Avr 2017 | **JURIDIQUE MARCHÉ**

Recommandations professionnelles relatives au contrôle
22 Mars 2017 | **NEWS**

La taxe d'apprentissage 2017 - Guide d'utilisation
22 Avr 2017 | **NEWS**

DATA

INFODOC

Toutte l'information de référence et l'actualité réglementaire et technique utile à l'entreprise de Travaux Publics

- JURIDIQUE MARCHÉ
- TRAVAIL & PROTECTION SOCIALE
- SANTÉ & SÉCURITÉ
- FORMATION
- CONVENTIONS COLLECTIVES
- ENVIRONNEMENT
- MATÉRIEL & LOGISTIQUE
- INNOVATION & TECHNIQUE
- EUROPE
- INTERNATIONAL

OUTILS

Des outils intéressants pour faciliter la vie des entreprises et des donneurs d'ordre

- ANNUAIRE DES ENTREPRISES
- CARTE PROFESSIONNELLE
- COTE DES MATÉRIELS
- MATÉRIEL VOLÉ
- CHARGES D'EMPLOI
- PASSEPORT TP BIM
- EXCÉDENTS DE CHANTIERS
- CALCUL CO2
- CONTRATIQUE
- KIT CONTRACTUEL
- ENQUÊTES FNTP

©FNTP 2017 PLAN DU SITE MENTIONS LÉGALES CONTACT

www.fntp.fr

Abonnez-vous à toutes les informations utiles à votre activité